

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 24 mars 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 17 mars 2016

Publié le 25 mars 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Françoise TENENBAUM	M. François NOWOTNY
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Thierry FALCONNET	Mme Hélène ROY	Mme Florence LUCISANO
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	M. Jean DUBUET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Céline TONOT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. François DESEILLE	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Colette POPARD	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Frédéric FAVERJON	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Lydie CHAMPION
M. Didier MARTIN	M. François HELIE	M. Damien THIEULEUX
M. Dominique GRIMPRET	Mme Chantal OUTHIER	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Michel ROTGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Gilbert MENUT
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. André GERVAIS	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER
M. Benoît BORDAT	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Adrien GUENE.
M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND	
Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA	

Membres absents :

M. Gaston FOUCHERES	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Anne PERRIN-LOUVRIER	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Christine MARTIN
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. Jean ESMONIN pouvoir à Mme Sandrine RICHARD
	M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mme Louise BORSATO-MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE

Splaad - Technopôle Agro-Environnement "AgrOnov" à Bretenière - Compte de résultat prévisionnel au 30 juin 2015

En vertu d'une délibération du 21 avril 2011, le Grand Dijon a confié à la SPLAAD (Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise) la réalisation de l'opération d'aménagement du Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov » sur la commune de Bretenière dans le cadre d'une concession d'aménagement signée le 16 mai 2011.

En vertu d'un avenant à cette dernière, délibéré le 16 février 2012 et signé le 24 avril 2012, le Grand Dijon élargit la mission de la SPLAAD à l'opération de réhabilitation des bâtiments A & B, de construction d'une chaufferie bois, de développement d'une offre de serres cohérente et de l'étude d'un dispositif permettant lors de l'achèvement des travaux de mettre en œuvre le portage immobilier des bâtiments et leur gestion patrimoniale.

Il convient de rappeler que la Splaad, suite à son Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2012, présente désormais ses comptes sur un exercice couvrant la période du 1er juillet au 30 juin.

Le compte de résultat prévisionnel et l'état prévisionnel des produits et charges actualisés arrêtés au 30 juin 2015 subissent quelques modifications par rapport au compte de résultat et à l'état prévisionnel du bilan d'opération au 30 juin 2014.

En ce qui concerne les charges, elles passent de 9 304 994,24 € HT à 9 370 055,90 € HT soit un écart de 65 061,66 € HT. Cette hausse correspond à une augmentation des postes études générales, travaux et frais annexes compensée par la baisse de la rétribution de la SPL en conformité avec la convention de rétribution de celle ci.

Les recettes augmentent dans les mêmes proportions grâce à des recettes locatives supplémentaires.

La trésorerie de l'opération est assurée par une avance de 1M€, actée lors du Conseil communautaire du 19/12/2013 pour un versement qui a eu lieu au 1er trimestre 2014. Une seconde avance, de 2 M€ a été actée lors du Conseil communautaire le 9 avril 2015 et débloquée en mai 2015.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- d'approuver le compte de résultat prévisionnel du Technopôle Agro-Environnement (TAE) « AgrOnov » à Bretenière, arrêté au 30 juin 2015, établi par la SPLAAD.

SCRUTIN : POUR : 77
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 13 PROCURATIONS